

INSTITUTION SPÉCIALISÉE JEANNE DELANOUE
Foyer de personnes handicapées

Namahora Morondava Varavarana Tsaraendrika
B P 287 NAMAHOVA — MORONDAVA
Sœur Marie Adeline RAZANATOANINA
Tadeline79@gmail.com
033 08 552 90/0348280012

À Madame Idelette Présidente de l'Association Partage Sans Frontières

PROJET :

Demande de financement pour le bon fonctionnement de l'Institution spécialisée Jeanne Delanoue

Note de présentation

Le plan national d'inclusion du handicap se déclinera sur 6 axes sectoriels retenus pour le développement du PNIH par le comité interministériel sur le handicap à savoir :

- Education
- Santé
- Emploi
- Travail
- Droits sociaux
- Accessibilité

Afin de partager une vision commune sur la notion de handicap, et avant de passer à l'action, il est nécessaire de partir d'une base conceptuelle commune.

Le processus de processus du handicap (PPH) a été élaboré par le Comité québécois pour la révision de la classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps (CIDIH). Ce modèle est basé sur le modèle de développement humain, universel et donc applicable à tout être humain. Il présente l'interaction entre trois types de facteurs :

- Les facteurs personnels qui sont les caractéristiques propres à la personne telles que son âge, son sexe et son identité socioculturelle,
- Les facteurs environnementaux qui sont des dimensions sociales et physiques qui déterminent l'organisation et le contexte d'une société,
- Les habitudes de vie qui sont des activités courantes (activités de la vie quotidienne) réalisées par une personne selon son âge, son sexe, son identité socioculturelle sont valorisées dans son environnement social.

Une subtile combinaison entre méconnaissance, préjugés et discrimination contribue à l'exclusion de l'emploi pour les PSH, qui de ce fait deviennent de plus en plus vulnérables ou dépendantes, et plus aisément exposées à la pauvreté que les citoyens valides.

La convention internationale de l'ONU, relative aux droits des personnes handicapées (et signée par Madagascar) précise dans son article 3 que toute personne, quel que soit son handicap, a le droit de participer et d'être intégrée de façon pleine et effective à la société.

Mais il n'est pas facile pour un enfant en situation de handicap d'être intégré à la société surtout un handicap mental. Tout d'abord parce que celle-ci ne sait pas toujours s'adapter à ses besoins spécifiques. Ensuite, parce que l'enfant lui-même a besoin d'un apprentissage spécifique pour savoir comment se comporter et vivre en groupe, pour savoir entrer en relation avec les autres de façon adaptée. C'est pourquoi on a fondé un foyer pour pouvoir aider la personne en situation de handicap, car il a besoin d'être valorisé et de vivre comme tout le monde.

Histoire du Foyer de personnes handicapées

Le Foyer de personnes handicapées est ici à NAMAHOA - Morondava, ville située sur la côte au centre ouest de Madagascar, dispose de peu de soutiens et essaye tant que possible d'intégrer les personnes handicapées par une *démarche d'intégration dans la vie sociale*

Le Projet présenté ici rentre dans le cadre des activités du foyer de personnes handicapées de la Communauté des Sœurs Jeanne Delanoue NAMAHOA Morondava.

Aussi, depuis 1989, le Centre entreprend une activité sociale qui consiste à soutenir les personnes handicapées afin d'être autonomes dans la vie quotidienne. Dès son ouverture, le foyer a été uniquement créé pour les personnes avec des handicaps physiques : séquelles de poliomyélite, malformations congénitales ainsi que des déformations physiques dues à des accidents.

En 1995, le Foyer a commencé à accueillir les enfants en situation de déficience intellectuelle. Ils ont des problèmes relationnels, cognitifs et d'adaptation.

À ce moment-là, ils étaient au nombre de 5 élèves. Actuellement, ils sont 25 élèves dont 8, de 6 à 11 ans, 12 jeunes de 12 à 25 ans et le reste, 26 au plus. Nous avons un grand souci pour leur avenir. C'est pourquoi nous voulons organiser des activités en vue de l'insertion sociale et professionnelle afin qu'ils puissent améliorer leur condition de vie et pour que chacun ne soit pas une lourde charge dans leur famille.

Les activités socio-éducatives constituent une ouverture. En leur permettant d'aller à la rencontre des autres, dans des lieux publics, permettant aux enfants et jeunes en situation de handicap de développer des aptitudes sociales et des compétences dont ils auront besoin pour vivre en société.

Ces expériences favorisent leur autonomie. C'est pourquoi nous voulons créer un projet d'activités génératrices de revenus pour que les personnes en situation de handicap mental aient du travail.

Ce service va dans le sens de notre Charisme de sœurs de Jeanne Delanoue.

Le Centre propose de réaliser le présent projet « Orientation professionnelle » par les biais de la pâtisserie, de la broderie, de la vannerie... pour que les jeunes en situation de handicap mental puissent avoir le sens d'une certaine responsabilité », étant convaincu « il apportera une meilleure réponse à ses besoins. En effet, ce projet hérite des résultats positifs de l'expérience menée par le Centre avec la collaboration des personnes handicapées.

Par cette expérience, nous sommes convaincus qu'après 1 an d'activité, qu'au moins 3 jeunes pourront gérer la vie quotidienne. Cela fait grandir en eux le sens de la responsabilité dans la mesure du possible et de l'autonomie pour se prendre en charge.

Pour atteindre ce noble objectif, nous souhaitons votre soutien matériel et financier pour la mise en œuvre du projet.

Compte tenu de l'importance et de l'impact de ce projet, à savoir sur la personne handicapée, de sa famille, de tout son environnement et du pays, nous comptons sur votre compréhension, votre aide et appui pour le faire aboutir.

Avec nos remerciements anticipés !

Morondava le, 5 septembre 2019

Le Responsable du Projet

Sœur Marie Adeline

Razanatoanina



Pour subvenir à son besoin, le centre reçoit des ressources et dons auprès des Associations de bienfaisance

Nos partenariats pour l'Institution spécialisée Jeanne Delanoue

En 2006 : L'Association de COG DE GAZ qui nous a aidés pour la construction de deux bâtiments comme École Spécialisée.

Mais les salaires des éducateurs et le fonctionnement de l'Institution spécialisée nous posent de grands problèmes, car le nombre des enfants et des jeunes en déficience intellectuelle ne cesse d'augmenter. Et nous sommes obligés de refuser quelques enfants, mais l'institution spécialisée Jeanne Delanoue est la seule école spécialisée à Morondava pour les personnes en situation de handicap mental.

PROBLÈMES rencontrés ET à RÉSOUDRE.

Dans la région de Morondava, l'Institution spécialisée Jeanne Delanoue est la seule école spécialisée pour les enfants et pour les jeunes handicapés mentaux. Depuis 2 ans l'école Primaire Publique avait une Classe spécialisée, mais elle a renoncé à son programme. Par conséquent, de nombreux enfants demandent à étudier chez nous, nous sommes sollicités par les parents, nous étions obligés de refuser 9 enfants cette année, car une sœur seulement prend en charge l'éducation. Normalement, il faut un éducateur pour 8 enfants afin d'avoir un résultat positif et nous maintenant avons une éducatrice pour 25 enfants et jeunes, pourtant chaque enfant a besoin d'attention particulière et d'accompagnement strict.

Pour l'année prochaine, nous pensons accueillir les 9 nouveaux, alors ils seront 35, c'est pourquoi nous voulons payer 4 éducateurs pour pouvoir les accueillir.

Le manque de fonds pour le fonctionnement et l'extension des activités sont parmi les risques qui peuvent freiner notre activité.

À cause de cette insuffisance financière, nous sommes limités pour accueillir de nouveaux cas

Leur esprit créatif et dynamique se dégrade au fur et à mesure qu'ils ne travaillent pas.

Le manque d'équipement et de matériel nécessaire freine l'activité.

Objectif général :

Améliorer le mode d'existence et la condition de vie des personnes en situation de handicap mental léger et moyen, très vulnérables à travers des différentes activités génératrices de revenus.

a) – Objectifs principaux :

Saisir et maintenir cette opportunité d'accueil pour promouvoir tout homme en situation de handicap mental afin que ces gens ne soient pas marginalisés et délaissés.

b) – Objectifs spécifiques :

– promouvoir les différentes activités pour une meilleure condition de vie : vannerie, tressage, broderie, pâtisserie...

RÉSUMÉ DU PROJET :

- Le projet consiste à étendre et maintenir la possibilité d'accueil des membres handicapés à l'Institut Spécialisée Jeanne Delanoue.

- C'est un projet à vocation sociale, car il participe à améliorer les conditions de vie des gens en cas sociaux situés au village et aux périphéries.
- Porter une chance pour les personnes handicapées mentales pour surmonter leur problème.

LOCALISATION DU PROJET :

Institution Spécialisée Jeanne Delanoue NAMAHOVA Sud MORONDAVA au sein du Foyer de personnes handicapées Varavarana Tsaraendrika en face de CHRR, BP 287

COÛT DE LA DEMANDE :

Le coût de notre demande d'appui s'élève à 10 885 000 ariarys (dix millions huit cent quatre-vingt-cinq mille ariarys)

Cette somme servira aux achats des matériels et équipements nécessaires : tressage ; pâtisserie, broderie, vannerie... ainsi que les salaires des éducateurs.

PROMOTEUR DU PROJET :

Composer :

1- Sœur Marie Adeline RAZANATOANINA, Éducatrice spécialisée ; 18 ans d'expérience auprès de personnes en difficulté. Gérante de l'Institution spécialisée.

2- 3 éducateurs pour aider les jeunes en situation de handicap mental léger et moyen.

3- Les jeunes en situation de handicap mental qui contribuent à la réalisation de toutes les activités génératrices telles que le tressage du raphia, la vannerie, la broderie avec l'aide des éducateurs

ACTIVITÉS À RÉALISER

a) – À court terme :

Démarches à entreprendre	Détails	Durée
Recherche de financement et plan d'affaires	– contact et accords avec l'organisme d'appui – Études techniques et financières des actions	
embauchage de 3 éducateurs	– Élaboration du contrat sur la qualité de travail – Répartition des tâches	1 an
Contact avec les collaborateurs et les partenaires	– Choix de fournisseurs de matières premières et équipement – Accords avec les clients	
Début de production	– Achat de raphia, bozaka, colorant, panier... – fournir la production pour la pâtisserie et la broderie	
Évaluation de production Gestion de produit	– Vente de produits finis : sous-plats, paniers, vases à fleurs... – Vente de pâtisserie – Vente de broderie – Rémunération et avantages de bénéficiaire – Achat de matières premières pour les activités ultérieures. – Économie pour la durabilité de l'activité.	

b) – À long terme :

Ce projet a été fait pour envisager une bonne organisation et assurer sa pérennité. Il consiste à motiver et mettre debout ces gens démunis, et ce par leur participation active à leur sort ; intensifier et diversifier les produits en améliorant les rendements.

ORGANISATION FONCTIONNELLE

L'organigramme représentant l'organisation interne :

**a) – La Gérante de l'institution spécialisée Jeanne Delanoue
Accompagne et encourage les éducateurs pour avoir une qualité de travail**

b) – les éducateurs :

Les éducateurs jouent un rôle majeur dans l'éducation des enfants et des jeunes, adultes en situation de handicap mental. Ils sont plus proches des bénéficiaires pour les aider et pour les éduquer. Ils établissent et organisent les activités de ces bénéficiaires : comme les activités scolaires pour les enfants et activités professionnelles pour les jeunes et pour les adultes. Chaque bénéficiaire a son exigence spéciale et qui a des conséquences sur la vie de cette personne.

Les éducateurs ont un grand rôle dans l'accompagnement des bénéficiaires afin qu'ils puissent progressivement à atteindre son autonomie.

DEVIS ESTIMATIFS POUR LE FONCTIONNEMENT

a) – Rémunérations :

Fonctions	effectifs	Salaire pour un éducateur	Salaire mensuel pour les personnels	Dépenses (A) annuelles (12mois)
Salaire des éducateurs	3	220 000	660 000	7 920 000
Salaire pour la responsable	1	300 000	300 000	3 600 000
TOTAL	4			11 520 000

Nom et prénom de personnel	Fonction	Diplômes obtenus
Sr Marie Adeline Razanatoanina	responsable de l'Institution spécialisée	Licence du travail social (éducateur spécialisé)
Jean-Claude Né le 29/05/1993	Formateur des jeunes garçons	BAC et formation spéciale une année
Leonardine Née le 23/05/1995	Éducatrice des jeunes filles	BAC et Formation spéciale une année
Josephine Née le 03/01/1998	Éducatrice des petits garçons et des filles	BAC et formation 2mois

b) – Matières premières et équipements pour une année :

Pour faire la vannerie

Rubriques	Quantités	Pu (A)	MONTANT (A)
Raphia	100	7000	700 000
Rabanes	100	4000	400 000
Paniers	80	4000	320 000
Hanses en cuir	200	2000	400 000
Tissus	100	2000	200 000
Fermeture	100	2000	200 000
Herbe	5	10 000	50 000
Fils à coudre	5	4000	20 000
sisals	10	10 000	100 000
Colorant + colle	frt		50 000
Outils différents	ftf		50 000
TOTAL			2 400 000

Pour faire les pâtisseries

Désignation	Quantités	P U	Montant en Ariary
Poudre de blé	2sacs	120 000	240 000
Sucre	2 Sacs	120 000	240 000
Huile	3 bidons	90 000	270 000
Sel fin	1 petit sac	30 000	30 000
Levure	4 Cartons	9500	38 000
Rouleaux en plastique petits	10	6000	60 000
Rouleaux en plastique moyens	10	8000	80 000
TOTAL			715 000

Pour les broderies

Désignation	Quantité	P U	Montant en Ariary
Tissu blanc	20 m	7000	140 000
Tissu bleu	10 m	7000	70 000
Tissu en couleur	10 m	9000	90 000
Fils différentes couleurs en cartons	30	15 000	450 000
TOTAL			750 000

Participation locale de l'institution spécialisée est de 3 865 000 ariarys (trois millions huit cent soixante-cinq mille ariarys)

Le cout à demander au partenariat est de 11 520 000 ariarys (onze millions cinq cent vingt mille ariarys)

CONCLUSION

Ce projet vise à subvenir aux besoins de personnes handicapées mentaux. Il a été conçu pour être efficace et durable.

Il aide également aux jeunes handicapés mentaux à avoir la capacité de travail et permet d'accueillir de nouveaux cas. Il améliore progressivement leur condition et leur niveau

de vie par la participation au travail ainsi qu'à leur propre développement malgré leurs handicaps. Les résultats obtenus à travers cette formule de collaboration avec les personnes handicapées seront positifs.



Figure 1 : Les jeunes Garçons en situation handicap mental



Figure 2 : Jeux éducatifs



Figure 3 : Activité scolaire



Figure 4 : travail manuel



Figure 5 : travail manuel



Figure 6 : Jeux éducatifs

Ce couple est de personnes en situation de handicap mental léger, ils font leur mariage à l'Église, ancien élève d'Institution spécialisée Jeanne Delanoue.



Figure 7 : Les photos des élèves justes devant l'Institut Spécialisé Jeanne Delanoue construit par L'Association Codegaz